

RECOMMANDATIONS DE LA DÉLÉGATION SUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE DANS LES ARTS AU CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

Afin de favoriser l'équité et la diversité culturelle dans les arts, la Délégation recommande au Conseil des arts de Montréal de :

1. Établir une politique d'équité afin d'améliorer la représentativité des communautés ethnoculturelles à tous les niveaux de décisions, d'évaluation et de consultation ainsi qu'aux membres du personnel.
 - 1.1 Inclure systématiquement des personnes issues des communautés ethnoculturelles parmi les membres du Conseil de manière à en retrouver dans chacun des comités sectoriels qui évaluent les demandes.
 - 1.2 Faire appel à des pairs ayant la bonne expertise par rapport aux pratiques artistiques évaluées.
 - 1.3 Mettre en place un comité à l'équité (sur l'exemple du CAC).
 - 1.4 Sensibiliser son personnel aux questions de diversité culturelle et aux façons de faire pour favoriser l'inclusion et éliminer les obstacles systémiques.
2. Adopter une vision de l'art fondée sur la diversité culturelle.
 - 2.1 Engager ou mandater une personne responsable à la promotion de la diversité culturelle dans les arts.
 - 2.2 Améliorer la connaissance des membres et du personnel du Conseil des arts sur les pratiques artistiques issues des communautés ethnoculturelles en multipliant les occasions de rencontres et d'échanges avec ces praticiens.

Afin d'améliorer l'accessibilité des ses programmes, la Délégation recommande au Conseil des arts de Montréal de :

3. Octroyer des ressources pour rejoindre et pour accompagner des organismes artistiques issus de la diversité en engageant un responsable pour faire le démarchage auprès de ces organismes et les aider à se diffuser. Cette personne devra :
 - connaître les organismes artistiques et leurs activités dans diverses communautés
 - diffuser des informations sur les programmes du CAM auprès de ces organismes
 - faire le lien avec les conseillers culturels du CAM
 - encourager, informer et aider les organismes qui veulent faire de la tournée
 - proposer des activités issues de la diversité pour son programme des tournées
 - accompagner les organismes sélectionnés par le Conseil des arts de Montréal en tournée pendant le processus de la tournée (aide à compléter les fiches techniques, les budgets, les rapports, etc.)
 - sensibiliser et informer les agents et les diffuseurs aux bénéfices de programmer des spectacles issus de la diversité

Afin de garantir l'application de ces recommandations et d'évaluer les progrès accomplis à court et moyen terme, la Délégation demande au Conseil des arts de Montréal de :

4. Se doter d'objectifs à atteindre, d'un échéancier de réalisation et d'indicateurs de diversité culturelle dans sa régie interne et dans son soutien financier.